



**AFÉE**  
Association Française  
d'Études Européennes

## **ASSEMBLEE GENERALE**

**AFEE**

**10 juin 2021**

La séance s'ouvre à 17 heures 30

L'assemblée générale se tient à l'occasion du congrès 2021 de l'AFEE « L'Europe et les Nouvelles technologies » Campus Condorcet à Aubervilliers

Organisation conjointe par les Universités Sorbonne Paris Nord et l'Université Paris-Saclay

Cette assemblée générale se déroule dans un contexte de précaution sanitaire qui explique une forte présence en ligne des adhérents

Participants en ligne et en présentiel

Francesco Martucci, Romain Tinière, Mathieu Combet, Sébastien Adalid, Stéphane de la Rosa, Anne Millet-Devale, Barbara Thibault, François Hervouet, Patrick Meunier, Isabelle Bosse-Platière, Elelthéria Neframi, Brunessen Bertrand, Iliopoulou, Laura Walz, Mathieu Rouy, Elsa Bernard, Brémand, Claude Blumann, Loïc Grard, Gaëlle Marti, Laurence Potvin-Solis, Pérane Plouhinec, Lencka Popravka, Chattout, Cecilia Rizcallah, Hélène Pongerard-Payet, Fabienne Péraldi-Leneuf, Anne Cammilleri, Pierre-Yves Monjal etc.

### **Propos introductif du président**

L'Assemblée Générale 2021 se tient dans un calendrier un peu inhabituel puisque 6 mois la sépare de la précédente qui elle-même s'était tenue 18 mois après celle de 2020.

Cela démontre à quel point les conditions dans lesquelles nous faisons fonctionner la société savante sont dégradées, comme pour toutes les missions liées à l'ESR. Nous n'avons pas pu réaliser toutes nos ambitions mais nous réalisons le maximum. Florence Quéré qui assure depuis 2017 le suivi administratif et financier de l'AFEE en arrêt longue maladie nous manque beaucoup depuis plusieurs mois et nous lui souhaitons un prompt rétablissement, mais nous voyons combien elle est importante dans le fonctionnement de notre société savante.

### **RAPPORT MORAL**

Il s'agit d'un bilan de 6 mois d'activité autant qu'une projection sur les 12 mois suivant puisque le congrès 2022 aura lieu en juin à Nice



## Nouveau Bureau de l'AFÉE

En décembre 2020, le nouveau Conseil d'administration a désigné son bureau.

- Patrick Meunier trésorier,
- Laurence Solis secrétaire générale,
- Sébastien Roland VP.
- Outre ce bureau, un certain nombre d'activités sont portées par certains membres du CA
  - o (Billets Adalid & Bertrand,
  - o Tinière pour le site internet,
  - o Neframi relations avec les homologues internationaux). Les choses se sont poursuivies conformément à auparavant.
  - o Gaëlle Marti a commencé à travailler à un RI pour un futur prix de thèse en économie, aidé de Laurence Potvin-Solis.

## Action Jean Monnet

Comme vous le savez, nous sommes dépendants des financements européens, de l'action Jean Monnet. Nous avons fait un gros travail entre 2017 & 2018 pour décrocher un contrat Jean Monnet de soutien aux associations & nous avons obtenu le maximum, à savoir 50k sur 3 ans. 2018 + 3 ans, cela fait 1<sup>er</sup> septembre 2021, c'est-à-dire demain.

Nous avons beaucoup travaillé avec Florence Quéré entre décembre et janvier pour demander un avenant à la Commission avec des reports de crédits jusqu'à 2022. J'ai envoyé un rapport très circonstancié. A l'arrivée, nous avons eu une réponse avec une décision que j'ai ici sous les yeux : mon courrier datait du 25 janvier, la réponse de la Commission fut courant mars. Nous avons obtenu une prolongation de nos activités pour 1 an de plus. Mais « c'est reculer pour mieux sauter » : si nous devons nous relancer sur un nouveau contrat, nous devons réfléchir à ce que nous voulons dès 2021.

En tout état de cause les dépenses doivent se redéployer en 2022. Comme la journée jeune recherche de Rennes ne nous a rien coûté, ce sont autant de crédits redéployables pour une journée supplémentaire en 2022. De même, sur le congrès annuel, nous allons pouvoir reporter des crédits de la manifestation de Valenciennes qui n'a rien coûté non plus sur le futur congrès 2022. Enfin les journées d'études Master 2 n'ayant pu se réaliser en 2020, il devient loisible d'envisager une double session en 2021. Par ailleurs concernant les rencontres interdisciplinaires avec les autres sociétés savantes, après la manifestation commune avec la SFDE en 2019 à la Rochelle et l'Association française de Finances publiques à Chambéry la même année rien ne s'est réalisé. Ce faisant une rencontre avec l'Association défense et sécurité à Lille est envisagé fin 2021 ou début 2022.



En somme nous bénéficions d'une part d'un report de crédits sur certaines activités et d'autre part d'un report de certaines activités ; compte tenu de l'avenant à notre convention. Mais il demeure qu'il va falloir préparer l'avenir avec un nouveau projet pour 3 ans et toutes les idées sont les bienvenues. Nous sommes dépendants du financement de la Commission : sans les 50k, ce n'est pas possible d'exister de manière satisfaisante dans le paysage académique. Les choses sont d'autant plus compliquées que la mobilisation des adhérents reste timide. Au 9 juin 2021, nous avons 67 adhésions, quelques jours avant c'était uniquement 35. Il ne faut pas oublier de cotiser. Pour la plupart d'entre nous c'est par étourderie ; c'est vrai. Il n'en demeure pas moins qu'en 2017 nous avons 91 adhésions ; il en manque donc 24 au compteur... Alors qu'il est possible de faire des dons à l'AFEE, avec des avantages fiscaux ; cette source de financement ne décolle pas non plus...

Dès lors une question : est-ce que cette logique purement associative qu'est la nôtre est la plus adaptée ? Le revenu des cotisations c'est 5000 € par an : pas possible de faire des projets ambitieux. Si l'on n'avance pas sur les financements, d'autres nous doubleront. Je suis inquiet. Nous avons plein de projets. Mais si l'on n'est pas capable de lever des financements, on sera incapable de les faire aboutir.

### Points de satisfaction

Parmi les sujets de satisfactions il y a :

- La publication du congrès de Lyon « Démocratie et Marché » sous la direction de G. Marti et E. Carpano.
- La publication du congrès 2020 à Valenciennes est là depuis novembre de l'année dernière,
- Le site internet demeure pour sa part un motif de satisfaction modérée : depuis que Sébastien Adalid & Brunessen Bertrand en sont les maîtres d'œuvre le volume de publications de billets (une 15aine en un an) progresse. Qu'ils en soient remerciés.
  - o Mais demeure une marge de progrès notamment pour améliorer la présence sur les réseaux sociaux.
  - o Sur les billets, on n'a pas avancé comme je le souhaitais sur les hommages aux grands auteurs de la doctrine européenne.
- Un bémol toutefois ; alors que le site internet doit devenir une machine à développer notre annuaire et notre visibilité nous butons sur des « bugs » techniques à répétition. Le système reste imparfait. Nous allons revenir vers les développeurs pour faire corriger cela ; sans générer une nouvelle facture... si possible

### Quoi en 2022 ?

Le congrès annuel 2022 aura lieu à Nice L'union européenne et les solidarités



Concernant la Jeune Recherche, la journée de Grenoble est sous presse.

Concernant la journée JR de Rennes, pas de nouvelles sur la publication.

Concernant la prochaine journée JR, elle aura lieu à Bordeaux organisée par une équipe bordel-loyonnaise sur le bien-être animal

Il faudrait aussi organiser la journée des masters.

1<sup>er</sup> semestre 2022, Présidence française de l'UE et élections présidentielles ; il faut se saisir de cette actualité, potentiellement avec une manifestation extraordinaire, comme jadis cela avait été réalisé avec le Brexit ou avec le Traité d'Amsterdam. On peut se rapprocher à cette occasion du SGAE et du ministère, et mettre ainsi de la lumière sur notre société.

### **Pour terminer ce rapport moral, il y a deux enjeux pour les prochains mois.**

- Le premier enjeu c'est l'AJE. L'AJE est en train d'évoluer, il va bientôt y avoir une AG qui va transformer l'AJE en FIDE France pour transformer cette instance en incubateur de participations au congrès FIDE. Je me félicite de cette évolution et j'étais déçu que jadis notre présence au congrès FIDE ne soit pas à la hauteur de la place de la doctrine française en général.
- L'autre enjeu, c'est le GIS EurLab : il s'agit d'un consortium pluriridisciplinaire qui s'est donné pour raison d'être la stimulation des études européennes. Si le GIS pouvait au passage stimuler l'AFEE et en aucun cas la remiser, nous serions bien sûr partants.

Finalement, ce rapport n'est pas si mal sur 6 mois.

#### *Observations Claude Blumann*

- C'est assez difficile de payer sa cotisation. Le produit de ces cotisations sont assez symboliques. Une méthode est différente, celle de la SFDI, qui consistait à lier la cotisation avec l'ouvrage du colloque annuel. Les membres de la SFDI recevaient automatiquement les actes, la cotisation était plus élevée et donnait l'impression d'avoir une substance. Cela ne serait de plus pas une mauvaise opération pour Bruylant car en ayant l'assurance de pouvoir diffuser un peu plus largement ces travaux, peut être que cela permettrait de baisser leurs prix qui sont pour l'heure extrêmement élevés.
- A propos de la Présidence française, il y avait eu lieu un évènement extraordinaire pour le traité d'Amsterdam et cela avait mobilisé toute la communauté universitaire européenne française. C'était lié aussi à une Présidence française, en 1995, et cela coïncidait aussi avec les présidentielles. Ce passé ne doit pas nécessairement guider nos pas mais cela avait été un moment fort pour notre association, avec une sorte de décentralisation de la réflexion. Cela s'était achevé par un ouvrage, mais le parcours avait été aussi intéressant que le produit fini.



*Observations Stéphane de la Rosa (AJE / FIDE)*

Après différentes prises de contact notamment au Conseil d'Etat, nous allons faire évoluer l'AJE vers une structure plus resserrée qui deviendra « FIDE France ». Le but sera clair : coordonner la participation française à la FIDE. La FIDE aura lieu en présentiel à La Haye la 1<sup>ère</sup> semaine de Novembre, puis suivra une FIDE qui sera pilotée par l'association bulgare.

FIDE France sera une instance de structuration, dans laquelle j'ai bon espoir que l'AFEE soit un acteur majeur. Je tiens juste à rappeler qu'il y a une FIDE Young Scholar et donc bien évidemment les doctorants en Droit européen sont les bienvenus dans cette structure. Tout cela devrait être associé à une refonte des statuts de l'AJE, j'ai bon espoir avant l'été.

**RAPPORT FINANCIER**

*Intervention Patrick Meunier*

La période couverte est assez brève et ce rapport est plutôt un indicatif. Ce bilan financier court du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 31 mai 2021. Comme le disait Loic Grard tout à l'heure, un certain nombre de cotisations individuelles sont arrivées en Juin et ne sont donc pas prises en compte.

Sur les recettes : elles se limitent pour cette période aux cotisations. Le montant total est de **2930€**. Les cotisations individuelles représentent 2030€ et les Universités 900€. La différence est notable par rapport à l'année dernière car nous étions à 8000 € en individuel et 6000 € en cotisations de laboratoires.

Sur les dépenses : le total est de **3715 €**. Nous dépensons plus que nous n'avons de recettes mais tout s'explique car les dépenses se limitent ici au fonctionnement et aux activités scientifiques. Pour le fonctionnement, 714€ pour assurance, Hello Asso et frais bancaires. Pour les activités, 3000€ qui correspondent aux prix remis. Il y a donc peu de dépenses engagées.

Au bout du compte, le solde au 31 mai 2021 du compte courant était à **7255,60€** et le compte-titre, en date de valeur du 8 juin 2021, est de **5511,71€**.

Il va de soi que notre source de financement doit être amenée à évoluer.

*Observations Grard*

Toujours idée d'ouverture à des non-universitaires avec des tickets d'entrée plus élevés mais il y a eu peu d'avancées à ce propos.



## CONGRES 2022

**9 & 10 juin 2022**

*Intervention Anne Millet-Devale*

Nous sommes au sein de l'équipe des européenistes du laboratoire de Nice très enthousiastes. Nous avons le soutien également de la Présidence de l'Université. Le Vice-Président « Recherche » s'est félicité du projet autant que du thème retenu : **L'Union européenne et les solidarités**. La dernière manifestation scientifique de la CEDECE organisée à Nice l'avait été en 1998 par Joël Rideau sur **la transparence dans l'Union européenne mythe ou réalité juridique**. On pourrait garder ce sous-titre pour la solidarité. Nous avons prévu d'organiser ce congrès sur 3 demi-journées : après-midi du 9 juin, avec une table ronde sur la nature de la solidarité puis le lendemain 2 tables rondes, les rapports de solidarité et les usages de la solidarité. Nous proposerons également le samedi matin aux participants restants à Nice une visite culturelle des nombreux sites de la ville. Nous avons une grande expérience de l'organisation de ce type de manifestation. La semaine dernière nous avons organisé un gros colloque sur la confiance dans les procédures devant les juridictions internationales et nous organisons un colloque annuel, en général en fin d'année, au titre de la Chaire Jean Monnet, qui sera sur l'UE et la gestion de crise. Nous envisageons d'inviter des chercheurs français, européens et canadiens dans le cadre de notre réseau sur l'étude des mouvements des ordres juridiques, mais également du réseau des chaires. Nous envisageons aussi d'inviter des acteurs publics, pourquoi pas le SG de la Présidence française, le responsable du fonds de solidarité, des responsables de CT ou d'ONG, et nous avons d'excellents contacts avec le responsable juridique du SGAE. Nous attachons une importance considérable au positionnement de la Jeune Recherche dans ce colloque, ce d'autant plus que Mehdi Mezaguer faisait partie des organisateurs de la première journée jeune recherche à Nice en 2018

## JEUNE RECHERCHE

*Intervention Barbara Thibault Laura Walz Mathieu Rouy*

Journée co-organisée Bordeaux Lyon – Lieu de la manifestation Bordeaux 22 octobre 2022

Thématique choisie : le bien-être animal dans l'Union européenne. L'appel à contributions a été revu et raccourci et s'il est validé, il va être diffusé d'ici demain. La date limite des contributions est le 31 juillet, pour sélectionner les participants au 14 août. L'appel sera mis en ligne dès validation sur la page de la JR et sur les réseaux sociaux de la JR. Les salles à Bordeaux sont réservées. Les financements sont réunis. Les organisateurs défendent l'idée d'un regard critique sur les lacunes persistantes concernant le droit au bien-être animal et se positionnent en faveur d'un temps nouveau celui d'accélérer la cadence sur cette thématique notamment sur les bases du droit européen. Sujet intéressant et original.



## MEILLEUR MEMOIRE

**2019** *Téffari Kenza (Rennes 1)* Le développement durable dans l'accord AECG Canada Union européenne – Perspectives d'un changement de paradigme

Cher Président, chers membres du CA, chers professeurs,

Je vous adresse mes profonds remerciements d'avoir lu mon mémoire et de l'avoir apprécié. Sans ma directrice de mémoire, et maintenant de thèse, I. Bosse-Platière, je n'aurais pas pris gout à la recherche.

Réalisé dans un double diplôme Rennes / Ottawa, j'ai découvert dans ce mémoire un double dynamique, avec l'éclatement du Développement Durable en 3 étapes. Il démontre la nécessité de réformer le Droit International pour concilier le DI des investissements avec le Développement Durable. L'UE et le Canada peuvent être des acteurs du changement du Droit International des investissements pour un droit plus vert.

**2020** *Théodore Klein* (renvoi préjudiciel et article 47 TUE, absent) & *Clémentine Pouzet* (les modes de régulations de l'intelligence Artificielle par le Droit européen entre droit souple et droit dur).

Clémentine Pouzet : Nous souhaitons à l'origine aborder l'unique aspect des discriminations de genre (algorithme Amazon, reconnaissance de l'orientation sexuelle, considérée comme menace les personnes transgenre). Vu l'absence de cadre juridique strict, nous avons souhaité comprendre pourquoi, en analysant le discours du droit et le discours sur le droit, avec la question de la balance entre le fait de ne pas briser l'innovation et la protection des DF. Des entretiens ont été réalisés avec des ingénieurs pour mieux appréhender ce sujet technique et je souhaite continuer cette approche pluridisciplinaire dans ma thèse sous la direction de Gaëlle Marti.

## MEILLEURE THESE

### **Prix Teitgen**

Loïc Grard présente le contexte dans lequel la thèse lauréate s'est imposée

- 12 candidatures.
- Remerciements aux rapporteurs, tant membres du CA que hors CA.
- Est lauréate en 2021 au titre de l'année 2020 **Cécilia Rizcallah pour le principe de confiance mutuelle en Droit de l'Union européenne à l'épreuve d'une crise des valeurs** (ULB, Université de Saint-Louis).
- Ce n'est pas une thèse soutenue dans une Université française et c'est une des premières fois.



*Cécilia Rizcallah prononce quelques mots de remerciements*

Remerciements aux membres et à l'AFÉE et aux directeurs de thèse et membres du comité d'accompagnement.

La thèse porte sur la confiance mutuelle en DUE, j'ai choisi ce sujet car ce principe joue un rôle fondamental, il est partout, toutefois il demeurerait en manque de conceptualisation transversale. Par ailleurs, cette confiance supposée unir les Em est fondée, dans le discours, sur le fait que ces Em partagent des valeurs communes au titre de l'article 2 TUE. Or il apparaît assez clairement que l'UE traverse une crise des valeurs car un certain nombre d'Em traversent une crise des valeurs. Il apparaît nécessairement de conceptualiser ce principe et d'interroger son fondement. La 1<sup>ère</sup> partie de ma thèse définit le principe, en analysant l'ensemble des apparitions de ce principe, dans le cadre de la JP et au-delà. J'ai proposé une définition transversale et interdisciplinaire : la présomption de compatibilité des solutions juridiques nationales qu'il impose, tant des normes générales, particulières ou des pratiques. Ainsi, dans leurs relations horizontales, les Em sont tenus, sauf circonstances exceptionnelles, de considérer que les autres Em respectent les DF. Afin de saisir la portée, je me suis appuyée sur des travaux de sociologie concernant la confiance comme réducteur de complexité. C'est aussi vrai en DUE car plusieurs OJ régissent un même espace, l'espace européen. Qui dit confiance dit risque car la mise en œuvre de la confiance mutuelle s'apparente à un pari. Dans la 2<sup>ème</sup> partie, j'ai analysé le lien consubstantiel entre valeurs et confiance mutuelle. En examinant la situation dans les Em, j'ai constaté la faiblesse de l'effectivité de cette prémisse de respect des valeurs. Malgré l'affirmation d'un partage d'une communauté de valeurs, cela ne constitue pas une garantie. A cet égard, si le Droit est instrument de changement des faits qu'il régit, il demeure tributaire de son effectivité. Il existe des divisions profondes concernant le respect des valeurs, entraînant des défaillances généralisées en matière de respect des DF. Quel système de limitation encadre la confiance mutuelle ? il est imparfait car il ne permet pas de faire exception à la confiance mutuelle dans toutes les circonstances où les valeurs peuvent être menacées. Ce constat dévoile la fragilité théorique du principe de confiance mutuelle et la faiblesse pratique. Au vu de cela, on s'interroge sur la nécessité de maintenir ce principe vu sa fragilité et les risques pour les valeurs fondatrices. Au terme de l'examen de son rôle transversal, j'ai démontré que ce principe constitue un principe essentiel pour la construction, permettant d'allier l'unité, la diversité et l'égalité. Il permet de reconnaître la fongibilité des solutions juridiques nationales, afin qu'elles puissent s'exporter. Ce gain en fluidité génère un risque qui, s'il se réalise, peut entraîner la contagion de solutions juridiques incompatibles avec les valeurs de l'Union. Au lieu de proposer l'abandon du principe de confiance mutuelle, j'ai proposé une nouvelle méthode d'application de ce principe qui permettrait de limiter les risques qu'il génère. Ma thèse propose donc de faire passer la confiance mutuelle de postulat à méthode, méthode ancrée dans l'analyse du risque qui offre des clés pour caractériser et apprécier le risque en politiques publiques. Ma méthode évoque notamment la charge de la preuve dans ce cas.

*Loïc Grard Interroge madame Riscallah sur ses projets*



**AFÉE**  
Association Française  
d'Études Européennes

Cette dernière indique qu'elle est devenue professeure invitée à l'Université Saint Louis et à l'ULB et chargée de recherche au fonds de recherche belge.

L'assemblée générale se termine à 19 heures

Secrétaire de séance

Lencka Propoka

Président

Loïc Gard